

TABLE RONDE

Présentation croisée de l'entretien prénatal précoce

Animée par le Dr Olivier BERNARD – ARS PACA

Journée départementale "Les 1 000 premiers jours, là où tout commence" | 22 Novembre 2022



L'entretien Prénatal Précoce (EPP)

Jacqueline ROMA – Sage-Femme à la PMI Nice Arénas
Coordinatrice Sage-Femme au Service des PMI



C'EST QUOI ?

- Naissance de L'EPP en novembre 2004, lors de la présentation du plan de périnatalité 2005-2007
- « Un entretien individuel et/ou en couple sera systématiquement proposé à toutes les femmes enceintes, aux futurs parents, au cours du 4^o mois, afin de préparer avec eux les meilleures conditions possibles de la venue au monde de leur enfant »
- Première prise en compte de la dimension affective de la grossesse « la sécurité émotionnelle des femmes enceintes et des couples ne fait pas l'objet d'une attention suffisante, d'après les usagers du système de soin et certains professionnels... »

UNE ÉVOLUTION DANS UN CADRE LÉGAL...



CIRCULAIRE 30 MARS 2006

Cahier des charges national des réseaux en périnatalité est chargé de **promouvoir** « un accompagnement psychosocial adapté » lors d'un entretien du 4ème mois et de **former les professionnels**.

LOI DU 5 MARS 2007

Les présentations sont des outils de communication pouvant être utilisés pour des démonstrations, des conférences, des discours, des rapports.

DEPUIS LE 1ER MAI 2020

EPP rendu obligatoire par la Loi de financement de la sécurité sociale depuis le 1er mai 2020.

POURQUOI FAIRE ?

Recommandations de l'HAS en 2005

Objectifs d'une démarche de prévention précoce

- IDENTIFIER LES BESOINS D'INFORMATIONS

- APPRÉCIER LA SANTÉ GLOBALE DE LA FEMME ENCEINTE ET CONSOLIDER LE PROJET DE NAISSANCE

- DÉFINIR LES COMPÉTENCES PARENTALES À DÉVELOPPER

- REPÉRER LES VULNÉRABILITÉS

- ORIENTER VERS LES DISPOSITIFS D'AIDE AU SEIN DU RÉSEAU DE PÉRINATALITÉ

- RÉDIGER UNE SYNTHÈSE AVEC LES PARENTS POUR TRANSMISSIONS AUX PROFESSIONNELS

ÇA CONSISTE EN QUOI ?

Moment privilégié d'échanges et de détente, ni consultation, ni séance de préparation naissance

- **Informé en s'assurant d'une bonne compréhension** : grossesse, préparation naissance, accouchement, offre de soins de proximité, suivi postnatal, droits sociaux/travail, mode de garde....
- **Echanger-espace de parole** : prendre en considération leurs expériences/atcd, leurs souhaits (accompagner le projet de naissance), valoriser le couple et renforcer leur confiance en soi dans leur future parentalité, évaluer le soutien affectif et l'implication de l'entourage (co-parent, famille, amis), soutenir la construction des liens familiaux en préparant le couple à l'arrivée de bébé

MAIS ENCORE ?

- **Identifier** : les besoins, les difficultés et en évaluer les risques pour la santé de la mère et l'enfant suivant des indicateurs (âge, conditions de logement, séparation, isolement, ressources du foyer, ouverture des droits, barrière linguistique...)
- **Repérer** : les situations de vulnérabilités suivant des indicateurs prioritaires (violences, handicap, conduites addictives, vulnérabilités psychiques)
- **Orienter** : Réseau périnatal de proximité avec consentement du couple
 - Assistante sociale/MSD, TISF, SF libérale, psychologue, puéricultrices
 - CSAPA, médecin spécialiste, ostéopathe...
 - Associations (allaitement, humanitaire, droits des femmes...)
 - Liaisons ville-hôpital-PMI /dispositif de Partenariat Périnatal de Prévention (D3P)
 - Accompagnement par les unités mobiles de pédopsychiatrie

ET DANS

JE VOUS REM

Etat des lieux de l

PRÉSENTATION URPS

Elles particip

- A la mise

URPS S

OBSERVATIONS DU

- Souvent

M

